NUMERO LXV.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 16. Août 1803.

PAS d'ALEXANDRIE *en* Egypte, du 8. *Mai*, *inséré dans le* Journal officiel François.

DANS la dernière Insurrection, éclatée au *Caire* le 30. Avril, les *Albanois* attaquèrent la Maison du *Pacha*, &, après deux jours de combat, massacrèrent une partie des personnes de sa Suite. Le Pa[illegible] se sauva à *Charkié*, accompagné d'une [illegible]aine d'Hommes, dont la moitié se trou[illegible]t être composée de *François*, restés dans [illegible] Hôpitaux au départ de l'Armée de leur [illegible]tion, & qui depuis, ayant pris parti [illegible]ur le Pacha, l'ont tiré d'embarras dans [illegible]ne circonstance."

" Le *Kasnadou*, le *Kiaja-Bey*, le *Tefter-*[illegible] & le *Marouki* ont été massacrés par les [illegible]anois. Les Quartiers de la *Gourie* & de [illegible]rouffés ont été pillés. *Taher-Pacha* est [illegible]itre souverain du *Caire*: Il commence à [illegible]exercer des actes de tyrannie. Le Cheik [illegible]rahim de *Fua*, l'un des plus honnêtes [illegible]mmes de la *Baſſe-Egypte*, a eu le cou [illegible]upé. On prétend, que les Grands-[illegible]eiks ont été arrêtés, & que ce Brigand [illegible] propoſe de les livrer à toutes ſortes [illegible]extorſions, pour découvrir leurs tréſors [illegible] les mettre à mort."

" La Maiſon de *Georges Goohary* a été [illegible]illée. On croit, que *Taher-Pacha* s'ac[illegible]ordera avec *Djezzar-Pacha*. Les *Alba-*[illegible]ſont au nombre de 7. mille Hommes."

De CORFOU, *le* 18. *Juin*.

Tout ſe prépare dans la République [illegible]ntenne pour la réunion de ſes principaux [illegible]itoyens en Colléges Electoraux, qui doi[illegible]vent lui donner des Magiſtrats de leur [illegible]oix: Mais ce moment, où dans cet Etat [illegible]on va pour la première fois faire un uſa[illegible]ge régulier de la Liberté Politique; ce mo[illegible]ment, par un contraſte frappant, eſt en mê[illegible]me tems celui, où une Dictature étrangère [illegible]eſt rendue plus abſolue que jamais. Le [illegible]Plénipotentiaire *Ruſſe*, Comte de *Mocenigo*, [illegible]qui à-préſent fait le tour de ces Iſles, [illegible]eſt ſuivi par-tout de trois Membres du [illegible]Sénat *Ionien*, auxquels ce Corps a délé-gué toute ſon autorité, ſous la ſurveillance du dit Miniſtre. On auroit tort cependant de s'en plaindre, puiſqu'en effet ce Dictateur étranger, par le poids du nom & du pouvoir de ſon Maître, procure juſqu'ici aux *Sept-Iſles* ce qui peut être le plus précieux à un Etat au milieu de l'agitation de l'*Europe*, le repos au-dedans & au-dehors. C'eſt encore pour aſſurer ce repos à l'extérieur que le Gouvernement *Ionien* vient de faire, relativement à la Guerre entre la *France* & l'*Angleterre*, une Déclaration de Neutralité; & la protection puiſſante de la *Ruſſie* promet certainement aux *Sept-Iſles* le bonheur de cette poſition, auſſi longtems au moins que leur protectrice en jouïra elle-même.

„ La République des *Sept-Iſles-Unies* (eſt-il dit dans ce Manifeſte,) tout-à-fait étrangère aux objets qui diviſent les deux Puiſſances, dont elle apprécie la bienveillance & l'amitié, voit avec plaiſir dans ſon ſein des Agens publics de l'une & de l'autre, & ne ceſſera de leur témoigner la déférence & les égards convenables. Elle croit devoir déclarer ici à l'*Europe* entière, à toutes les Puiſſances amies, & particulièrement à la *France* & à l'*Angleterre*, qu'elle obſervera la plus exacte Neutralité, conformément aux principes du Droit des Gens, perſuadée, comme elle l'eſt, que les deux derniers Etats obſerveront à ſon égard la même impartialité, & ne permettront pas qu'il ſoit porté la moindre atteinte à ſa Neutralité, tant par rapport à ſes droits Politiques & Territoriaux, que dans ce qui concerne ſes relations Commerciales & les Propriétés de ſes Sujets. — Le Gouvernement de ces Iſles ordonne en conſéquence à leurs Habitans d'avoir pour tous les Bâtimens de guerre & de commerce & pour tous les Individus des deux Nations belligérantes tous les égards & des ſentimens d'affection & de conſidération réciproques. Il enjoint ſur-tout, ſous la plus rigoureuſe reſponſabilité, à tous les Employés Civils & Militaires de cette République, de ne permettre en aucune manière, qu'il ſoit porté dommage, ſous quelque prétexte que ce ſoit, à aucun Individu ſoumis à l'une ou l'autre des deux Puiſſances belligérantes; le Gouvernement des *Sept-Iſles* déſirant d'entretenir conſtamment avec elles la meilleure intelligence & toutes les relations d'amitié & de Commerce."

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 21. Thermidor (*9. Août.*)

„ Avant-hier, la Liste des nouveaux *Législateurs*, qui devoient être élus en l'an 11, a été publiée officiellement: C'est la même que celle, connuë déjà du Public. Les Listes de Candidats, formées par les Collèges Electoraux des quatorze Départemens, pour lesquels il falloit nommer des Députés au *Corps-Législatif*, furent envoyées par le Gouvernement au *Sénat-Conservateur*, le 4. du mois dernier de *Messidor*. Le Sénat nomma, le 11. suivant, une Commission spéciale pour l'examen de ces Listes; &, le 9. du présent mois, après avoir entendu le Rapport de sa Commission, il a désigné parmi les Candidats, au scrutin secret & à la majorité absoluë des suffrages, les quatorze Députations de *Législateurs* à nommer. Les quarante Citoyens, qui les composent, sont la plûpart des Personnes, investies déjà de la confiance du Gouvernement, placées par lui à la tête des Départemens, des Tribunaux, ou de quelque autre Administration principale: Mais on ne remarque cette fois que très-peu de Militaires dans le nombre; ils ne sont que trois, parmi lesquels le Général *Masséna*, choisi pour le Département de la *Seine*. "

„ Depuis deux jours, le *Troisième-Consul*, *Lebrun*, est de retour à *Paris* de sa tournée dans la *Belgique*. Quelques Détachemens de la partie de la Garde *Consulaire*, qui a suivi le *Premier-Consul* dans son voyage, viennent de rentrer aussi dans la Capitale, & d'annoncer par-là la prochaine arrivée du Chef du Gouvernement. Comme à *Maestricht* & à *Liège*, il a passé encore deux nuits à *Namur*, du 15. au 17. *Thermidor*. Le matin de ce dernier jour, il est parti pour *Givet*; le lendemain, de-là pour *Rocroy* & *Mezières*. Le 19. *Bonaparte* a fait de *Mezières* une course à *Charleville*, pour en visiter la Manufacture d'Armes. On l'attend à *Paris* d'un jour à l'autre. "

„ Toutefois le *Premier-Consul* ne revient pas pour longtems dans sa Résidence accoûtumée. Il est certain, que les occupations pressantes de la Guerre, & les tournées Militaires qu'il aura à faire, ne lui ont pas fait perdre l'espoir d'allier encore avec elles, avant l'Hyver même, son voyage sur la rive gauche du *Rhin*, & d'achever ainsi dans une seule année la visite de toute la nouvelle *France* au *Nord*. C'est le projet de *Bonaparte*; il vient de le faire annoncer sur les lieux. En attendant, son activité infatigable lui a fait travaill
fois à l'affermissement d'une autre
principale de ses Conquêtes, de la
à la Republique des Départemens
mont, incorporés les derniers au
François. On sçait déja, que, p
séjour du *Premier-Consul* a *Liège*,
nière main a été mise à la nouvelle
sation Ecclésiastique du *Piémont*.
rêté *Consulaire* du 14. *Thermidor* a
Plan de cette organisation, conçu
cert avec l'Archevêque actuel de
avec le Cardinal-Légat *Caprara*,
nier muni pour cet effet de Pouvo
ciaux de la part du *St. Siège*. Il
tenu, ce Plan, dans une Bulle du
1. Juin de cette année, & dans un
exécutorial de son Légat *à latere*
Gouvernement *François*; Pièces,
lui-ci a ordonné, par le sus-dit
d'inscrire sur les Régîtres du Conse
tat & d'exécuter selon leur forme &
avec la réserve usitée des clauses, q
roient être contraires aux Loix de l'E
droits, franchises & libertés de l'Egli
licane. L'ensemble du nouvel arra
est représenté dans l'Introduction
la Bulle Papale; voici cette Introdu

„ Nous devons, pour des raisons
& vu les circonstances actuelles, régler
manière particulière l'état des Eglises
mont, & pourvoir à leur existence
par la plénitude de notre pouvoir,
assistance & notre intervention. Le G
nement de la République *Françoise*
quelle le *Piémont* est soumis, nous a
présenter, que les seize Eglises Epis
d'*Albe*, d'*Acqui*, d'*Alexandrie*,
d'*Aoste*, de *Bobbio*, de *Bielle*, de *Cu*
Fossano, d'*Ivrée*, de *Mondovi*, de *Pi*
les, de *Saluces*, de *Suze*, de *Tortone*
Verceil, ainsi que la Métropole de
qui toutes appartiennent à cette mêm
vince, ne pouvoient subsister plus lo
dans leur état actuel. Il a témoigné q
de ces Eglises étant privées de leurs Pa
sçavoir: Celles de *Verceil*, *Mondovi*,
rolles, *Saluces*, *Fossano*, & *Suze*; &
tres Evêques des Eglises qui restent,
ceux d'*Alexandrie*, de *Casal*, &
ayant librement & de plein gré donn
démission entre nos mains, son dési
que, dans cet état de choses, ces di
Eglises, en y comprenant la Métropole
sent réduites à huit, dont une seroit
vêché, & auroit pour suffragantes les
autres. Le Gouvernement *François* a
ti, qu'en effectuant cette réduction,
servât les Biens des Eglises à supprim
leurs Chapitres, Séminaires, Collé
Fabriques, Paroisses & autres Etabli

rieux, dans leur intégrité, tels que les
laires en jouissent aujourd'hui; de telle
ière néanmoins que ce qui appartient à la
se des Eglises supprimées soit appliqué
réuni, par une sage distribution, à la Men-
des Eglises conservées, qui, acquérant
la suppression des autres Eglises une éten-
de Territoire plus considérable, ont droit
-là même à des secours plus abondans,
r pourvoir aux besoins de leurs Diocèses."

" En conséquence des intentions du *St.*
re, déclarées ensuite dans la même Bulle,
ur satisfaire aux voeux du Gouvernement
nçois, & en vertu des Pleins-Pouvoirs
conférés à cette fin au Cardinal-Légat
rura, celui-ci, dans son Décret, a
laré supprimés & abolis en *Piémont* les
ges Episcopaux de *Suze*, de *Pignerol*-
, de *Fossano*, d'*Albe*, de *Tortone*, de
bbio, de *Cazal*, de *Bielle*, d'*Aoste*, ainsi
toutes Abbayes indépendantes, & toute
isdiction d'Evêques étrangers; il a con-
é en revanche comme Archevêché l'E-
ché Métropolitaine de *Turin*, & comme
vêchés en dépendans les Eglises Episco-
les de *Saluces*, d'*Acqui*, de *Mondovi*
mais transférée à *Coni*,) d'*Asti*, d'*Alexan-*
, de *Verceil*, & d'*Ivrée*, divisant tout
Piémont en autant de Diocèses. "

" Il vient d'y avoir un nouveau mouve-
ent de hausse dans les Fonds publics.
es 5. *p. c. conf.* sont montés à 54. Fr. 65.
centimes, les Actions de la *Banque de*
rance à 1125. Francs. "

D'AIX-LA-CHAPELLE, *le* 18. Thermidor (6. *Août*.)

Cette Ville, le Chef-lieu du Départe-
ent de la *Roer*, l'un des quatre Départe-
ens de la rive gauche du *Rhin*, avoit fait
de grands préparatifs pour le tems qu'y sé-
journeroit le *Premier-Consul*. Ce Chef-
Magistrat n'a pu se rendre ici à l'époque
indiquée; mais on a eu une consolation
en ce qu'il a envoyé au moins le Ministre de
l'Intérieur, & on vient d'en avoir une autre
encore dans l'assurance, qu'il arrivera tou-
jours en personne sous peu de mois. Pen-
dant le séjour de *Bonaparte* à *Maestricht*,
le dit Ministre, Citoyen *Chaptal*, est venu
visiter *Aix-la-Chapelle*, & sur-tout la ri-
che Exposition des divers produits de l'In-
dustrie de ce Département, réunis dans un
magnifique Local. Le retour assez pro-
chain du *Premier-Consul* dans ces Contrées,
& son dessein de les parcourir toutes à cet-
te occasion, nous ont été annoncés, ces
jours-ci, de *Namur* par la Lettre du Ci-
toyen *Chaptal*, dont la teneur suit.

NAMUR, *le* 15. Thermidor *an* 11. (3. *Août* 1803.)

Le Ministre de l'Intérieur au Citoyen MECHIN, *Préfet du Département de la* Roer.

" Le *Premier-Consul* n'a pu, CITOYEN PRÉFET, exécuter le projet qu'il avoit eu, de terminer son voyage de la *Belgique* par les quatre Départemens de la rive gauche du *Rhin*; il va se rendre à *Paris*. Mais il se propose de visiter plus tard ces Départemens; & il s'y rendra dans le cours de l'Automne prochain. Il veut les voir avec autant d'attention & d'intérêt, qu'il en a donné à ceux qu'il vient de parcourir. Vous ne devez pas douter, que sa présence n'y produise des résultats pareils à ceux, dont ces derniers s'applaudissent: Il examinera, dans tous ses détails, l'Administration des Départemens-réunis, étudiera leurs besoins, leurs ressources, & prendra toutes les mesures, que pourront permettre les circonstances, pour contribuer à la prospérité de cette importante partie de la République."

" Cette époque, heureuse pour votre Département, sera flatteuse pour vous, CITOYEN PRÉFET, puisqu'elle fournira au Chef du Gouvernement l'occasion de voir par lui-même, combien votre zèle a répondu à sa confiance. "

Je vous salue, (*Signé*) CHAPTAL.

La Lettre ci-dessus a été envoyée dans tout notre Département. Les Préfets des trois autres Départemens de la rive gauche du *Rhin* ont dû en recevoir de semblables, pour les porter également à la connoissance de leurs Administrés.

EXTRAIT du Journal-Général de COLOGNE *du* 21. Thermidor (9. *Août*.)

" Malgré le retardement du voyage du *Premier-Consul* dans ces Départemens, la *Garde-d'honneur* de *Cologne* s'est entièrement organisée, & restera réunie jusqu'à ce que le but de son organisation soit rempli. Avant-hier, ce Corps s'est rendu sur la Place-d'armes, où toute la Garnison étoit rassemblée pour le recevoir; un Peloton de cette Garde a été ensuite détaché, avec sa Musique, pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'y prendre son Drapeau, ainsi que les Autorités Civiles & Militaires qui l'attendoient. De retour sur la Place-d'armes, le Citoyen *Boisserée*, Maire *ad interim*, sous les auspices & par les soins duquel la Garde-d'honneur a été formée, lui présenta son Drapeau, en prononçant une Harangue, dans laquelle il fit les plus grands éloges des Membres qui la composent, sur le zèle qui les anime, & sur l'enthousiasme qu'ils montrent dans une pareille circonstance. Après ce Discours, le Citoyen *Boisserée* a présenté la Garde-d'honneur au Sous-Préfet, & aux Généraux-de-Brigade *Jacobé-Trigny* & *Vernier*, qui ont été on ne peut plus flattés de sa belle tenuë & de sa beauté. Le Citoyen *Syberts*, Sous-Préfet de cet Arrondissement,

dont un des Fils fait partie de la Garde-d'honneur, a saisi cette occasion pour témoigner, dans un Discours éloquent, toute la satisfaction qu'il éprouvoit d'une telle réunion: Il l'a sur-tout assurée de son estime particulière, il l'a engagée à montrer constamment le même enthousiasme; ajoutant, que leurs efforts & leurs sacrifices ne seront point perdus, puisqu'il est certain, ainsi que *Bonaparte* l'a promis, qu'il viendra cet Automne visiter ces intéressantes Contrées. La Garde-d'honneur, son Chef, le Citoyen *Mumm*, en tête, a défilé ensuite en parade devant les Autorités. Le soir elle a donné une des plus brillantes, à laquelle ont assisté toutes les Civiles & Militaires; cette Fête a été terminée par un superbe Bal, qui s'est prolongé fort avant dans la nuit."

„ Tous les travaux, qui ont été faits pour la réception de *Bonaparte*, seront conservés avec soin, & on reprendra ces préparatifs aussi-tôt qu'on aura la Nouvelle de son voyage pour ce Pays. Les Appartemens de Hôtel de *Blankenheim*, qui sont toujours meublés & prêts à recevoir le *Premier Consul*, seront maintenus dans le même état."

Les Frères MURRAY, *Libraires à* LEYDE, *viennent de faire l'acquisition des Ouvrages célèbres:* Voyage en Arabie & autres Pays circonvoisins, *par* NIEBUHR, 2. *Vol.* 4^to^, *avec un grand nombre de Figures*; & Description de l'Arabie, *par le même, avec les* Questions de MICHAELIS, 2. *Vol.* 4^to^ *avec Figures.*

L'Acte de qualification dans l'affaire des Négociations Impériales, hypothéquées spécialement sur les revenus de la Haute- & Basse-Silésie; *Acte, dont il a déjà été donné antérieurement dans des Annonces publiques; est toujours à signer à l'Etude des Sieurs* HUNTUM & KARSEBOOM *à* AMSTERDAM. *Ceux, qui voudront encore le faire, devront se présenter pour cet effet avant le* 31. *du* mois courant d'Août; *terme péremptoire, après lequel on regardera les Intéressés non-signataires comme préférant de ne point participer à l'effet des mesures à prendre pour obtenir liquidation.*

W. REBEL, L. GARACH, J. JARMAN, G. TWISK, Fils de Corn.; P. A. DERHOF, W. R. NYHOFF, J. TWISK, Fils de Corn.; H. MANCHÉ, B. A. DER VIES, & G. H. HOVING, *Courtiers à* AMSTERDAM, *mettront en vente, en Août* 1803. *à* 5. *heures du soir, dans l'*Oude-Zyds Heeren-Logement *en la dite Ville, une Campagne très-agréable & parfaitement bien située, nommée* Valkenburg, *avec sa belle Maison de Maître qui est dans le meilleur état, avec une Maison de Jardinier nouvellement bâtie, Ecurie à onze Chevaux, Remise de Carrosse, Chambre au Billard, Ménagerie, Salle moderne, & autres Bâtimens; avec des Allées superbes, Jardin à l'*Angloise *&c.; ainsi que Jardins potagers & à serres, Vergers plantés de Cérisiers & d'autres arbres fruitiers de fin, avec* 9. *Arpens environ de Prairies bien soignées, qui seront compris dans le même marché; le tout situé au Village de* Heemstede, *décrit plus amplement dans des Affiches particulières, & à voir, les Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis, Samedis, avant-midi. Les personnes qui présenteront une Permission signée d'un des sus-dits Courtiers. Les Papiers constatant la propriété & les Conditions de la Vente pourront être examinés, pendant les quatre jours qui précéderont la Vente, ainsi que le jour de la Vente même, à l'Etude du Notaire* P. BERKMAN *sur le* Heeregracht *près du* Lelygracht *à* Amsterdam.

On avertit, qu'après que le droit de la Ville de HAERLEM *à ce faire a été bien fondé au moyen d'un Arrêt & Appointement du Collège de Justice de cette Ville, en date du* 24. *Mars* 1803, *sont cités* pour la troisième fois, *par Edit & Affiches* ad Valvas Portae, *au nom & de la part de* JACOB SCHOLTING, *Notaire & Procureur à* Haerlem, *dûment qualifié à cet effet, tous ceux qui, vu la répudiation faite par* David de Pinedo Silva, *ainsi que par* Moses de Jacob de Pinedo & Rachel de Pinedo, *pourraient & croiroient soutenir être les plus proches Héritiers de* ISAAC DE PINEDO, *ayant demeuré à* Haerlem, & *y étant décédé le* 25. *Février* 1787, — *de même que tous ceux qui pourroient & voudroient soutenir être Créanciers du sus-dit* Isaac de Pinedo, *ou bien avoir quelque prétention à la charge de sa Masse*, pour quelque cause que ce soit, — *afin de comparoître ou envoyer des Fondés de pouvoir devant les Echevins de la Ville de* Haerlem, *le* 6. *Septembre de cette année, à* 10. *heures & demie du matin, afin de purger le second défaut, ou de voir demander le troisième défaut; de plus pour instituer encore leur Action concernant ce qui vient d'être dit, sous peine d'un silence perpétuel. On peut se procurer des informations ultérieures à l'Etude du Notaire & Procureur* Scholting *à* Haerlem.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

LEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 16. Août 1803.

de CONSTANTINOPLE *du* 19. *Juin*, *inséré dans le* Journal officiel François.

OUS recevons des Nouvelles du *Caire*. *Taher*, le Chef des *Arnautes*, qui a chassé le Pacha du *Caire*, a été assassiné par le Peuple. Les Beys, qui étoient dans la *Haute-Egypte*, sont rentrés au *Caire*. "

„ Les *Russes* viennent d'occuper une partie de la *Georgie* entre *Teflis* & *Sa*- Les *Anglois* usent de tous les moyens, pour persuader à la *Porte*, que la *France* parer de la *Morée*: Ils ont été jusqu'à faire passer dans ce Pays de la poudre nes sous Pavillon *François*. "

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du* 1. *Juillet*.

Nouvelle querelle entre la *France* & l'*Angleterre* & les troubles intérieurs embar- ujours extrêmement la *Porte-Ottomanne*. Cependant, au milieu de toutes les , dont ce Gouvernement est environné, il vient du moins d'avoir de l'*Egypte* elles plus favorables. Trois Couriers sont venus annoncer ici successivement, ort l'empire usurpé de *Taher-Pacha* a cessé au *Caire* par la mort de ce Rebelle, dans un soulèvement des Habitans, que les *Arnautes* paroissent ne pas avoir pu & auquel ils ont fini par prendre part. Ce qui seroit plus heureux encore, si ce confirmoit, c'est que le *Caire*, plongé ainsi dans une anarchie complette, en é ensuite par *Mehemet*, Pacha de *Damiette*, qui seroit accouru au secours de y auroit rétabli l'ordre, & en auroit occupé la Citadelle & les Forts. Dans ouveau Pacha du *Caire*, parti de notre Port le mois dernier avec des Troupes, ne partie de la Flotte du *Capitan-Pacha*, trouvera déjà la Capitale de l'*Egypte* soumise à la *Porte* & dans des mains sûres; le Pacha de *Damiette* passe très-dévoué à la Métropole. On ne voit pas dans une perspective si prochaine on de la Révolte d'*Arabie* ou des Brigandages de la *Romélie*. Au contraire la semble avoir pris un nouvel accroissement; le fameux Sectaire *Abdul Wechab*, fois par le Pacha de *Damas* & obligé de quitter la *Mecque*, est revenu à la ec de plus grandes Forces & s'est emparé de nouveau de la sainte Ville. On ec le rassemblement d'une Armée à envoyer contre ce Rebelle; & non moins on la réunion & le départ des Troupes, destinées à disperser les Brigands de qui continuent d'infester les Provinces *Européennes*, & de couper presque mmunication entre elles & *Constantinople*. Mais l'épuisement sans exemple du ublic ne paralyse que trop les efforts des Ministres *Turcs*; ils se verroient dans ourvus de tous moyens, s'il étoit dans la destinée de cet Empire d'être entraîné ans la Guerre de ses deux puissans Alliés, toujours rivaux, & jaloux d'une ami- ive. L'entrée solemnelle du nouvel Ambassadeur d'*Angleterre*, Mr. *Drummond*, le 10. du mois dernier avec beaucoup de pompe: Il a eu le même jour son du *Grand-Seigneur*, qui, malgré la pénurie actuelle d'argent, a exercé en- te occasion la libéralité *Ottomanne*, en faisant présent au Ministre d'un Cheval pour le harnois est estimé 20. mille Piastres, & en outre d'un grand nombre précieux pour lui & pour sa Suite. "

OURG, *en* Suisse, *le* 31. *Juillet*. La Diète des dix-neuf Cantons discute assemblée, depuis quelques jours, les deux objets importans de l'Alliance dé- du Traité de Capitulation Militaire à conclure avec la *France*. Ces affaires erminées, les Députés de la Confédération vont avoir à s'occuper aussi de pour une Capitulation Militaire avec la République *Italienne*, & en- glement des Frontières avec les Princes *Allemands*, Voisins de la *Suisse*. arrivé auprès de la Diète des Députés de quelques-uns de ces Princes, structions pour régler & déterminer les relations réciproques entre l'*Helvétie* & respectifs. L'Electeur de *Bade* a accrédité, comme Envoyé-Extraordinaire,

Mr. *Baur de Heppenſtein*, qui a déjà remis ſes Lettres de créance au *Land-Am*
à la Diète. Un Chargé-d'Affaires du Prince de *Furſtemberg* eſt auſſi arrivé. On
dans peu un Envoyé de l'Electeur de *Bavière*, dont la miſſion ne ſe bornera poi
objet particulier, mais qui demeurera accrédité en *Suiſſe*. Les Gouvernemens
naux ſe propoſent d'acquérir des Princes *Allemands*, d'après un taux équitable,
priété des Rentes, que quelques-uns d'entre eux ont en *Suiſſe:* Cette faculté
été accordée par le *Récès-général* de la *Députation* de l'*Empire:* On paroît d
préſent, de part & d'autre, à s'entendre ſur cet objet.

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* LONDRES *jusqu'au 6. Août.*

„ Les Relations de la conquête de l'Iſle de *Ste. Lucie*, publiées par la *Ga*
Londres, ſont en date du 22. Juin: Elles contiennent en ſubſtance, que les
Britanniques, ayant débarqué dans l'Iſle, ſommèrent d'abord la Forteresſe du *Mo*
tuné à ſe rendre; mais, le Commandant s'y étant refuſé, l'aſſaut fut livré & le fo
porté; ce qui entraîna la reddition de l'Iſle entière, après n'avoir été en poſſeſſi
François que quelques mois, en vertu du Traité d'*Amiens*. Cependant la repriſe
du ſang: Nos Troupes ont eu 20. tués, 110. bleſſés, & 8. égarés. Les *Françoi*
la Force Militaire à *Ste. Lucie* conſiſtoit environ en 650. Hommes, ont eu 14.
40. à 50. bleſſés, de ce nombre le Général-Commandant *Nogués*. Une partie de la
une partie de la 127^me^ Demi-Brigade a été faite priſonnière de guerre: Une autre
de cette dernière Demi-Brigade a été enlevée par les Croiſeurs *Anglois* peu avant
dition de l'Iſle, & conduite à la *Barbade*. L'Expédition de *Ste. Lucie* ne peut être r
que comme le prélude des autres entrepriſes, que les Forces *Angloiſes*, ſi prépo
tes dans les *Antilles*, vont faire, pour ſe remettre en poſſeſſion de tout ce que la
& la *Hollande* tiennent, conſéquemment au préſent Syſtême de l'*Europe*, en uſufru
caire juſqu'au moment qu'une nouvelle colliſion des deux Puiſſances rivales les r
dans la Guerre, & expoſe la République *Batave* à être tour-à-tour épuiſée & d
lée par les ſuites de la rupture. *Tabago* & la *Martinique* n'échapperont proba
point à l'attaque: L'on croit néanmoins cette dernière en état de faire une réſi
qui rendra la Conquête fort douteuſe ou du moins la fera payer bien cher aux
queurs. — C'eſt la Frégate *Françoiſe*, *l'Ardor*, allant de la *Martinique* à *l'Orient*
été priſe par notre Frégate, *l'Endymion*, de 44. Canons, (*ainſi qu'il a été dit dan*
dernier Supplément.) Elle étoit percée pour 30. Canons, dont néanmoins la plus
de partie étoit à fond de cale; & elle n'étoit montée que de 30. Hommes, preuv
dente de la diſette de Marins, que la Navigation *Françoiſe* continuë d'éprou
L'Endymion s'eſt encore emparé de deux Bricks venant de *St. Domingue*, qu'on d
de très-grand prix. — Quatre Vaiſſeaux de guerre *François*, revenant également
Domingue, ont rencontré dans leur trajet un Navire, qui les a informés de la r
ſurquoi ils ont changé de route & ſont entrés heureuſement au *Ferrol*, profitant d
ſence de l'Escadre *Angloiſe*, ſtationnée ſur cette partie de la Côte d'*Eſpagne*, qui
alors étoit à la pourſuite de la Diviſion *Hollandoiſe* aux ordres de l'Amiral *Hartſinck*, pou
cemment du même Port avec une deſtination, à ce que l'on croit, pour les *Indes-Orie*

„ Notre Marine, à ſon tour, ſouffre de tems en tems des pertes, ſur-tout en
gates de guerre. Suivant un Avis de *Gibraltar*, en date du 4. Juin, communi
Caffé de *Lloyd*, la Frégate, *la Junon*, de 32. Canons, venant de *Malte* avec 150.
mes de Troupes de terre à bord, eſt tombée entre les mains d'une Diviſion de
de guerre de *Toulon*. La Frégate, *la Réſiſtance*, a péri ſur le Cap *Ste. Marie*: Une
tie de l'Equipage étoit arrivée le 3. Juin à *Gibraltar*, où en revanche il avoit con
duit un grand nombre de Bâtimens Marchands *François*, la plûpart revenant des
Occidentales: De ce nombre étoit auſſi un Navire *Danois*, chargé de propriété *Fran*

„ Pendant que l'effet presqu'unique de la Guerre eſt juſqu'à-préſent la ruine
Navigation Marchande & la capture des Colonies au profit de l'*Angleterre*; l'on
pare à la grande ſcène, qui doit avoir lieu ſur la fin de l'Automne ou au commen
de l'Hyver, ſi la *France* ne ſe borne pas ſimplement à des menaces. Le Gouver
a donné ordre de conſtruire des Barraques le long de la Côte de *Suſſex* depuis le
montoire de *Beechey-Head* juſqu'à *Selſea*. Il y a été envoyé à cet effet 300. C

l'on va y expédier 20. Bâtimens, chargés de Bois de charpente. La très-majorité de la Nation eſt diſpoſée à prendre les armes. Lorsque le Bill, pour une Armée de réſerve, fut diſcuté dernièrement en Parlement, Mr. *Sheridan* 150. mille Hommes le nombre des Volontaires, qui s'étoient déjà offerts pour de du Royaume. Le Gouvernement, de ſon côté, perſuadé que celui de *France* ſur ſes intelligences dans le Pays, redouble de vigilance. Le 4. Août, l'on a deux *François*, ſuſpects d'eſpionnage; ils ont été conduits à *Londres* en chaiſe , pour être examinés à la Secrétairerie-d'Etat. Hier, 5. Août, le nommé ſubit un long examen devant le Lord-Maire: Il étoit Auteur & Diſtributeur més, contenant, l'un l'Eloge de Sir *Francis Burdett*, Membre du Parlement, con- ſes violentes ſorties contre le Gouvernement; l'autre, celui du Colonel *Despard*, , il y a quelques mois, pour Crime de *Haute-Trahiſon*. Les Loix de l'*Angle-* ſtatuant rien à l'égard d'Ecrits Révolutionnaires, s'ils n'encouragent point à la Révolte, il en ſut quitte pour une réprimande & pour la promeſſe de à un Officier de Police tous les Exemplaires, qui lui reſtoient de ces Brochu- Les Nouvelles de l'*Irlande* repréſentent l'Inſurrection comme entièrement ſuppri- Elle l'eſt du moins pour le moment: Cependant le Gouvernement s'y tient tou- ſes gardes; & l'on va renforcer ſes moyens, en envoyant le 9me Régiment d'In- ſus les lieux. Ce Corps, qui eſt fort de 1150. Hommes, a ordre de ſe tenir prêt embarqué au premier jour."

REDE, *le* 15. *Août* Aux Récits des Expéditions & marches des Troupes *Fran-* notre Continent devoient ſuccéder ceux des contre-mouvemens des Forces *Bri-* dans les mers lointaines, également aiſés à prévoir. Ils ont commencé à arri- Nous avons annoncé les premiers, & en avons fait connoître brièvement la ſub- Notre devoir de recueillir les documens Hiſtoriques, nous fait ajouter ici le texte des principales Pièces. Voici le Rapport du Chef de l'Expédition contre *Ste. Lucie*.

RT *du Lieutenant-Général* GRINFIELD, *Commandant en chef des Troupes* tes *dans les petites* Antilles, *au Secrétaire de la Guerre, Lord* HOBART.

STE. LUCIE, *le* 22. *Juin* 1803.

LORD, J'ai l'honneur de vous annoncer, que la Forteresse du *Morne-Fortuné* a été ourd'hui d'aſſaut à ma ſatisfaction, & qu'en conſéquence l'Iſle de *Ste. Lucie* a été de nouveau au Gouvernement *Britannique* ſans conditions. Je dois vous informer, rtu des ordres, qui me ſont parvenus le 16. de ce mois par votre Lettre du 16. Mai , & que je communiquai auſſi-tôt au Commodore *Hood*, celui-ci arriva le 17. du cou- la *Barbade*. Les Troupes & les attirails néceſſaires étoient embarqués le 19, & nous illâmes le lendemain. Le 21. au lever du Soleil, on étoit en vue de l'extrémité *Septen-* de *Ste. Lucie*: La plus grande partie des Troupes fut débarquée encore le même à la Baye de *Choque*: A 5. heures & demie [du ſoir,] les Avant-Poſtes de l'Enne- ent repouſſés, la Ville de *Caſtries* priſe, & le Commandant des Troupes de la Répu- *Françoiſe* ſommé de ſe rendre. La réponſe négative du Général-de-Brigade *Nogués*, laquelle il ne vouloit accepter aucunes conditions, & l'approche de la Saiſon des rendoient néceſſaire de s'emparer le plutôt poſſible du *Morne*. On réſolut donc de aſſaut à la Forteresse ce matin; ce qui s'eſt exécuté auſſi dès les 4. heures, de ma- à la faire tomber entre nos mains, au prix d'une moindre perte que la réſiſtance n'en fai- rendre. Notre perte conſiſte particulièrement en celle d'Officiers très-précieux d'un upérieur, [qui ont été bleſſés:] Il faut eſpérer toutefois, que la plûpart d'entre eux bientôt rétablis pour le bien du ſervice de Sa Majeſté. Je ne puis manquer de faire n d'une circonſtance, qui eſt fort à l'avantage de la Nation *Britannique*, ainſi que des employés à cette entrepriſe; ſçavoir, que, malgré la réſiſtance forte & courageuſe roupes *Françoiſes*, tous mouvemens d'irritation & de vengeance ont cependant paru auſſi-tôt après la priſe des Ouvrages & la ceſſation de la réſiſtance, & que dès-lors a plus été ni bleſſé ni tué un ſeul Soldat *François*. La Liſte de nos morts & bleſſés, ſe re ci-incluſe; ſi l'on excepte les Officiers d'un rang ſupérieur, elle n'eſt pas auſſi conſi- ble qu'on devoit le craindre, & elle l'eſt beaucoup moins qu'elle ne l'auroit été probable- en cas d'un Siège formel de la Forteresse. Ces Dépêches vous ſeront apportées par mon dant le Capitaine *Weir*, auquel vous me permettrez, ainſi que je vous en prie, de vous voyer pour avoir tous les renſeignemens déſirés." (*Signé*) GRINFIELD.

uivant la Liſte, jointe au Rapport ci-deſſus, les Troupes *Britanniques*, conſiſtant le 63me & le 68me Régimens, dans le 3me des Régimens Coloniaux, & dans le 2d

Bataillon des *Royaux*, outre l'Artillerie, ont perdu, à l'occasion de la conqu
Lucie, 20. Hommes tués; 110. blessés, parmi lesquels 6. Officiers; & 8. é
force des Troupes *Françoises* dans l'Isle étoit, d'après des Avis particuliers,
Angleterre, de 650. Hommes, appartenans aux 82me & 127me Demi-Brigades:
eu, ajoutent les mêmes Avis, 14. morts & une cinquantaine de blessés; du n
derniers s'est trouvé le Général *Nogués*, le Commandant en chef lui-même.
partie de la 127me Demi-Brigade, envoyée encore au secours de *Ste. Lucie* par
çois, avoit été interceptée peu auparavant par les Croiseurs *Anglois*, & conduite pri
la *Barbade*. — Suit le Rapport du Chef de la Marine de l'Expédition à l'Amirauté

Rapport du Commodore HOOD *à Mr.* EVAN NEPEAN.

A bord du CENTAUR, *dans la Baye de* Choque, *le* 22. *Juin* 1803.

„ SIR, J'ai l'honneur de vous apprendre, pour l'information des Lords Commi
l'Amirauté, qu'après mon arrivée à la *Barbade* dans la soirée du 17. de ce mois
m'être abouché avec le Lieutenant-Général *Grinfield* sur le concert des opération
mée & de la Marine, je pris sur-le-champ des mesures pour empêcher, qu'il ne
jetté des Renforts dans *Ste. Lucie*. (Les Vaisseaux, chargés de ce service sous le
dement du Capitaine *O'Brien* de *l'Emerald*, prirent quelques Navires Marchands.)
paratifs pour embarquer les Troupes & l'Artillerie à bord des Vaisseaux de guerre,
pour charger de moindres Batimens des objets nécessaires à l'Expédition, avoient
& même le tout, par des efforts extraordinaires, se trouvoit déjà achevé le 20. du
„ Le Lieutenant-Général s'étant embarqué avec les Troupes, je mis en mer avec
seaux *le Centaur*, *le Courageux*, *l'Argo*, *le Chichester*, *le Hornet*, & *la Lyonel*
main matin se réunirent à moi *l'Emerald* & *l'Osprey*, à bord desquels se trouvoit le
Brigadier *Prevost*; & nous jettâmes l'ancre à 11. heures dans cette Baye. Le ven
fortement du côté de la terre; ce fut donc un travail rude que celui des rameurs des
pes de l'Escadre, chargées de la première Division de l'Armée, sçavoir du 2d Ba
Royaux & de 2. Canons, sous les ordres du Général-Brigadier *Brereton*; néanmoin
secours & les excellentes dispositions du Capitaine *Hallowell*, ces Troupes furent
ses à terre dans le meilleur ordre à 2. heures après-midi; &, grâces aux efforts de
Officiers & de tous leurs subordonnés pour le débarquement du reste des Troupes,
tenant-Général *Grinfield* se vit à même de faire à tems des arrangemens pour l'
Poste important & très-fort du *Morne-Fortuné*, où les Troupes ennemies se trouvoie
blées. Leur Commandant sommé en vain de se rendre, l'attaque fut ordonnée
fermeté & cette célérité, qui caractérisèrent toujours le Lieutenant-Général *Grinfi*
matin, à 4. heures & demie, la Forteresse a été prise d'assaut, par la bravoure ex
par laquelle le Soldat *Britannique* se distingua de tout tems. "

„ Cet événement met la Colonie toute entière en notre pouvoir. Les mérites du
ne *Hallowell* sont trop connus, pour que je puisse les relever davantage par de nouve
ges. Je demande cependant la permission de dire, que son activité dans cette Expé
pouvoit être surpassée, & que j'ai retiré de ses conseils de grands secours pour ce
auquel il s'étoit offert volontairement; enfin, que, le débarquement achevé, il marcha
à la tête des Matelots pour agir conjointement avec l'Armée. Les Soldats de mer,
à l'Escadre, avoient, par ordre du Lieutenant-Général *Grinfield*, été débarqués &
dés pour s'emparer du *Grand-Ilet*, afin de prévenir qu'on ne renforçât la Garnison
Pigeon, qui nous a été livrée après la chûte du *Morne-Fortuné*. Nous sommes déjà
d'embarquer pour des opérations futures les Troupes & les objets nécessaires. Le C
Littlehales transmettra ces Dépêches &c. " (*Signé*) SAM. HOO

Le Commodore *Hood*, dans une Lettre suivante en date du 25. Juin, a ajouté
„ ce moment où je fais voile avec le Général *Grinfield* & les Troupes, *l'Emer*
„ amène une belle Corvette *Françoise*, *l'Enfant prodigue*. Elle appareilla du
„ *Carenage* avec des Dépêches pour la *Martinique*, le soir même que nos Trou
„ barquèrent à *Ste. Lucie*. *L'Emerald* fut détaché de l'Escadre pour aller à
„ suite de cette Corvette; il n'a pu la prendre qu'après une chasse de 72. heure
„ dant laquelle elle jetta tous ses Canons à la mer. C'est un très-beau Bâtime
„ ferai faire l'estimation, & je l'acheterai pour le Service de Sa Majesté. "

Les *Nouvelles de* PARIS du 22. & du 23. *Thermidor* (10 & 11. Août) ne
nent rien de remarquable. Elles n'annoncent point encore l'arrivée du *Premier*
dans la Capitale. Les *Cinq p. c. cons.* étoient à 54. Fr. 80. Centimes.